

Mercredi 18 janvier 2023 (14h30-16h30) : 5^e réunion préparatoire au colloque « le collège de demain ».

Devoirs, travail personnel et soutien

Le travail personnel de la collégienne et du collégien se poursuit hors la classe mais reste un facteur d'inégalités sociales.

Comment le collège peut-il devenir le lieu principal et essentiel pour ce travail ? Études surveillées, dirigées ? Pour toutes et tous ou pour certains ? Comment apporter de l'aide aux élèves en difficulté ? Comment éviter le piège des dispositifs périphériques insuffisants ?

Mes notes :

42 participant.e.s.

- **Introduction = Anne Sophie Legrand, responsable du secteur « collège » au S4.**

- Le Secrétariat Général est au ministère en ce moment après les annonces sur la 6^e.

+ Le SNUIPP en Conseil syndical.

- L'angle d'attaque du MEN = diminuer le temps d'enseignement en classe pour financer une heure de soutien hors de la classe et au détriment de la technologie.

→ Ceci rend la question du financement de cette heure de soutien très compliquée. L'organisation est renvoyée une fois de plus au local. Pour constituer des groupes à effectif réduit, il faudra prendre sur la marge. Les PE seraient positionnés sur des groupes d'aide pour les élèves en difficulté. Des groupes d'approfondissement seraient confiés au professeur.e.s en collège.

→ La mise en place d'un collège à plusieurs vitesses se confirme.

→ Des usines à gaz pédagogiques vont voir le jour avec des EDT en barrette.

→ Les PE sont confirmé.e.s comme spécialistes du traitement de la difficulté scolaire.

→ Il s'agit d'accentuer la primarisation du collège avant de rêver à la fusion PE-Professeur de collège.

- Ces annonces sont complexifiées par la globalisation de heures de sciences en 6^e.

La consigne du SNES-FSU = ne pas construire de TRMD en fonction des annonces mais rester en conformité avec les textes réglementaires.

→ Une pétition de l'association des profs de technologie est à signer.

- La généralisation du dispositif « Devoirs Faits » = si à moyens constants, c'est une étude surveillée pour tous car en classe entière.

Pour le SNES-FSU, l'aide doit se faire au sein de la classe, par les professeur.e.s dans leur discipline. Le SNES-FSU refuse l'externalisation de la difficulté scolaire (hors classe + par des associations).

- **Intervention de Lætitia Benoît, membre du secteur « contenu » et du secteur « collègue » au S4 → une analyse des difficultés scolaires des élèves en collège.**

Comme point de départ → la tribune publiée sur le site du gouvernement et parue en décembre dans *le Monde* = le Ministre introduit ses propositions en disant que le niveau général baisse. Mais à partir de quand et par rapport à quoi ?

Pour le SNES-FSU, il y a une augmentation du niveau scolaire et du niveau général de la population depuis 20 ans en raison de la démocratisation de notre système scolaire (Cf aux travaux de l'Institut de Recherche de la FSU). Il y a bien une hausse des qualifications dans la population. Les élèves orienté.e.s tôt ou évincé.e.s tôt désormais sont dans nos salles de classe d'où cette impression de chute du niveau. Des enquêtes et des évaluations se multiplient et servent d'appui au ministre pour justifier cette baisse de niveau. Ex des tests PISA → pourtant, ces tests ont un biais, les jeunes en difficulté ne passent pas ces évaluations dans certains pays car ils sont déjà sortis du système scolaire.

Un exemple retenu → le nombre d'erreurs sur une dictée « type » en CM2 est retenu pour mesurer la baisse du niveau en orthographe. Entre 2021 et 2023, on relève beaucoup plus de fautes mais le texte dicté est plein de pièges qui ne tiennent pas compte du programme car des points ne sont plus au programme en CM2. Cette dictée est-elle alors le meilleur outil pour mesurer le niveau d'orthographe des élèves ?

Utiliser les tests pour revenir aux fondamentaux et reformer le collège = la stratégie du ministère.

Des tests plus fiables montrent en fait que cette baisse du niveau général n'est pas uniforme (Cf à CEDRE avec des Items plus variés). Ce n'est pas le niveau d'ensemble qui baisse en fin de collège car il existe des nuances entre disciplines → une baisse en Sciences et en Mathématiques (baisse continue depuis 2008), une stagnation en Français mais avec une baisse en orthographe, des progrès en Histoire-Géographie et EMC depuis 2012 (mais pas au niveau de 2006) puis une plus nette progression dans les LV selon ce que l'on regarde.

Une constante = les différences de niveaux restent très marquées par les origines sociales des élèves. Pourtant, le MEN parle de la baisse générale de façon uniforme. La DEPP ne se borne qu'aux constats comme le MEN.

Au collège, on cherche plus la réflexion et la déduction pour construire du sens. Donc il y a moins de travaux de mémorisation. Désormais, il s'agit d'essayer de construire le sens à partir de documents avec un objectif pédagogique derrière chaque tâche. Mais ceci est très difficile pour des élèves sans codes scolaires.

Les classes chargées n'aident pas non plus à résoudre ces écarts de niveau entre élèves.

La question du monde numérique et du divertissement pose le problème de la concentration et accentue le désintérêt pour la lecture.

Il faut aussi prendre en compte la baisse de formation chez les enseignant.e.s pour donner un étayage aux élèves les plus en difficulté.

Cette baisse de niveau est aussi accentuée par l'évaluation par compétences car elle met en avant une valorisation à moindre coût des élèves. Les tâches plus complexes sont ainsi laissées aux familles. Donc on constate un creusement des inégalités scolaires.

- **Intervention d'Anne Sophie Legrand, responsable du secteur « collègue » au S4 → les travaux de chercheurs en Sciences de l'éducation sur le travail personnel et les devoirs.**

- **JULIEN NETTER** *chercheur en Sciences de l'Éducation à l'université de Paris 8*

Ses travaux portent sur les inégalités d'apprentissage et visent à démontrer le lien entre réussite scolaire et position sociale.

Les devoirs sont une des seules choses qui circulent entre l'école et la maison. Quand on donne des devoirs, tous les élèves travaillent même ceux en difficulté qui y passent, par contre, plus de temps.

Les professeur.e.s sous-estiment la difficulté autour des consignes → ex = que signifie apprendre la leçon ? Beaucoup d'élèves sont perdus et apprennent de façon inefficace.

Pour un élève faire ses devoirs, c'est seulement s'acquitter d'une tâche.

Pour les familles, c'est subir une injonction au partenariat et toutes les familles ne sont pas en mesure de le faire.

Les mères passent beaucoup de temps à aider leurs enfants (1h/j en moyenne) même dans les milieux les plus défavorisés.

Les devoirs n'aident pas les élèves et nous devons prendre en compte les encadrant.e.s qui, pour beaucoup, s'acquittent elles et eux aussi de la tâche car elles et ils ne sont pas formé.e.s à la remédiation. Il faut également regarder de la composition du groupe d'élèves (nombre d'élèves, élèves hétérogènes ou homogènes,...).

Ce sont des gestes professionnels et il faut être persuadé de l'éducabilité de toutes et de tous. Il faut aussi être capables de maîtriser les notions enseignées, de mettre en œuvre des techniques de remédiation. Ceci n'est pas maîtrisé chez beaucoup d'intervenant.e.s.

Les devoirs à la maison sont un compromis social qui permet de rassurer les parents sur ce qui est fait à l'école et de montrer son sérieux pour l'enseignant.e.s.

Il faut aider donc dans la classe. Si des devoirs à la maison sont donnés, il faut qu'ils soient simples et basés sur la reprise.

- **Pascal BRESSOUX**, *chercheur en Sciences de l'Éducation à l'université de Grenoble.*

Les devoirs → voir des choses pas abordées en classe ou réinvestir des notions apprises en classe (des exercices d'entraînement) ou impliquer les parents dans travail scolaire ?

Discussions autour d'approches didactiques et pédagogiques des devoirs : le sens du travail personnel.

- Devoirs et mémorisation = les devoirs permettent la mémorisation. Difficile de mémoriser en classe entière.

- Ne pas confondre travail personnel et travail à la maison. Éviter d'aborder la dimension charge de travail quand on parle de travail personnel. L'activité « travail personnel » doit être réussie et comprise. Rendre ceci possible est une partie du travail de l'enseignant.e.

- Avec le travail personnel, il ne s'agit pas seulement de renforcer les savoir-faire donc se pose la question des intervenant.e.s. La demande de travail personnel est souvent opaque pour les milieux les plus éloignés de l'école donc renvoyer l'apprentissage de la leçon à la maison pose des problèmes. Ce qui est important c'est que la manière d'apprendre doit être en lien avec les contenus d'apprentissage.

- La notion de progressivité de la 6^e à la 3^e est posée → peu de devoirs en 6^e pour accéder à une autonomie dans le travail personnel en fin de 3^e.

- **Intervention d'Aurélia SARAZIN, membre du secteur « emploi » au S4 → la place des AED dans les dispositifs de remédiation.**

Les missions d'AED = surveillance + accompagnement pédagogique.

Participer à l'accompagnement dans les devoirs et les tâches après la classe, ce n'est pas faire du soutien et de la remédiation. Pourtant, on constate un glissement vers la remédiation.

MISE = un étudiant qui subventionne ses études pour se destiner à l'enseignement en travaillant 24h/semaine.

Le « statut » d'AED = une dégradation de leurs conditions de travail → une augmentation du temps (42h/semaine en raison de l'annualisation) et de la charge de travail. Une nouvelle sociologie des AED se dessine car cette solution est délaissée par les étudiant.e.s pour financer la poursuite d'études. Avoir des connaissances, acquérir des gestes techniques et professionnels se doivent se traduire par une augmentation des qualifications pour encadrer au mieux les élèves.

- **Myriam RANAIVOSON, membre du secteur « collègue » au S4 → les derniers mandats du SNES-FSU sur le soutien et le dispositif « Devoirs Faits ».**

Le dispositif Devoirs faits = au Congrès de Montpellier, un mandat sur le dispositif « Devoirs Faits » a été adopté et le SNES-FSU demande sa suppression.

Les devoirs à la maison restent une source d'inégalités, le SNES-FSU demande donc un service public autour des devoirs avec des personnels qualifiés.

Faire ses devoirs au collège doit être permis pour toutes et tous les élèves.

Les aides doivent avoir lieu au sein de la classe.

2 heures d'accompagnement sur tous les niveaux sans réduction des horaires disciplinaires et sur le temps de travail des enseignant.e.s sont demandées.

Discussions :

- 2h d'accompagnement par niveau = travailler sur la grille horaire car autrement ce sont seulement 4 disciplines qui seront concernées.
- Comment réactiver ce qu'ils ont pu faire au collège dans la journée avant de rentrer à la maison ?
→ un travail de mémorisation.
- Comment articuler l'aide avec les programmes ?
- Comment amener les contenus en classe ?
- Aide et effectifs réduits sont indissociables.
- Clarifier temps en classe et temps scolaire sur la semaine des collégiens → apprentissages, aide et remédiation en classe dans les disciplines avec de petits effectifs + les « études encadrées » pour toutes et tous les élèves pour travailler la mémorisation + rentrer avec des « exercices » simples à la maison pour maintenir un lien de confiance avec les familles ?
- Professeur.e.s, élèves et parents, nous n'avons pas les mêmes attentes sur les devoirs.
- Attention au « marché de la réussite et de la culpabilité » → les officines privées pour les plus favorisé.e.s et « devoirs faits » pour les plus pauvres. Chacun.e dans nos disciplines, on doit se demander ce que nous attendons des élèves en terme de travail après le cours (quantité donnée en terme de travail demandé aux élèves, concertation entre disciplines, prendre en compte les catégories d'élèves,...). Attention, celles et ceux qui travaillent le plus ne sont pas toujours celles et ceux qui réussissent le plus.
- La réactivation des apprentissages est différente d'une discipline à l'autre donc la nature du travail à la maison est différente d'une discipline à l'autre.
- Importance de la répétition en classe dans les apprentissages → ex = les exercices en sciences.

- **Conclusion → Anne Sophie Legrand, responsable du secteur « collège » au S4.**

Qualité des échanges.

Ne rien mettre en place dans les collèges autour de la nouvelle 6^e car pour l'instant aucun texte officiel en ce sens.